

Centre de recherche sur les Arts et le Langage (CNRS/EHESS) UMR 8566  
96 Boulevard Raspail 75006 Paris

**Programme « Nicéphore Niépce : archives, édition et recherches »**

**Bibliographie  
de publications et d'archives  
relatives aux brevets d'invention  
avant 1833**

Kim Timby  
printemps 2006

Ce rapport présente des ressources bibliographiques autres que la correspondance Niépce qui peuvent être utilisées pour l'étude du brevet d'invention et du travail de l'inventeur à l'époque des frères Niépce. Cette bibliographie commentée est le reflet de recherches sur la question du brevet avant 1833 menées à l'Institut national de la propriété industrielle (bibliothèque et salle des brevets) et à la Bibliothèque nationale de France. Il indique également les ressources trouvées aux Archives nationales et aux archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP).

La date limite de 1833 a été choisie pour se concentrer sur la période contemporaine à Nicéphore Niépce. La première loi majeure de modification de la législation du brevet d'invention après 1791 intervient en 1844 ; la période retenue reste donc plutôt homogène. Ces ouvrages et archives permettent ainsi de connaître la législation des brevets à l'époque, et de mieux cerner la manière dont ce système est reçu et vécu par les inventeurs.

Cette étude permet également de voir l'apparition progressive d'ouvrages sur le brevet destinés au public. L'analyse de la correspondance des frères Niépce a suggéré qu'ils disposent de peu de sources écrites pour comprendre le fonctionnement des brevets ; les lacunes dans ce domaine, en particulier à l'époque qu'ils font leurs démarches (en 1806-1807, puis en 1816-1817), se voient confirmées ici. Dans la liste ci-dessous, les ouvrages sont présentés dans l'ordre chronologique afin de rendre sensible la multiplication et l'enrichissement des ressources au cours des années. Le foisonnement dans ce domaine suggère clairement que les frères Niépce ne sont pas seuls à rechercher des informations claires et précises au sujet de l'usage du brevet (dépôt, prolongation, protection accordée, etc.) ou au sujet de brevets déposés par d'autres inventeurs. La référence de chaque ouvrage ou ensemble d'archives est suivie d'une description succincte de son contenu ou de son intérêt.

\* \* \*

Ministère du commerce et de l'industrie, correspondance, législation, instructions pour mettre en règle les demandes de brevets, an IX-1818, Archives Nationales, F<sup>12</sup> 1078 (et boîtes suivantes pour la suite chronologique).

Lettres d'inventeurs qui posent des questions au sujet des brevets d'invention ; réponses du ministère. Documents révélateurs de la confusion qui existe parfois pour le public pour comprendre le système des brevets d'invention.

C. Costaz, « Notice sur les brevets d'invention et sur la législation qui y est relative », *Bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale*, 1<sup>ère</sup> année, n° V, nivose an XI [décembre 1802-janvier 1803], p. 81-85 [BnF R-4627].

Court exposé ayant pour objectif de « faire connaître la nature du brevet », rédigé par le « chef du bureau des arts et manufactures, au Ministère de l'intérieur ».

*Répertoire général des inventions avec brevets*, Paris, À la maison de Commission en Librairie, 1806 [BnF V-26204].

Recueil de textes législatifs sur les brevets. Liste chronologique des brevets accordés, 1791-1806. Index de la liste chronologique par descriptif des inventions et par nom d'inventeur. L'auteur de l'ouvrage résume son travail, et son public potentiel : « Ouvrage utile, non-seulement aux Artistes qui ont obtenu des Brevets d'Invention, mais encore à tous ceux qui désireroient en obtenir, et à toutes les personnes qui ont le besoin ou le désir de connoître ou de se procurer les Objets de ces Découvertes ».

C. P. Molard, *Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation dont la durée est expirée*, Paris, Imprimerie de Madame Huzard, 1811 [tome 1] [INPI].

Ce premier tome d'une série contient la description de brevets expirés, et des textes législatifs concernant les brevets.

De l'« Avertissement » de C. P. Molard : « En publiant le premier volume des descriptions des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation dont la durée est expirée, il nous a paru convenable d'y insérer les lois, décrets et arrêtés rendus à ce sujet, ainsi que les rapports qui ont précédé ces divers actes du Gouvernement, de même que les objections et les réponses intervenues à cet égard, les discours, les instructions et avis des premières autorités constituées sur cette matière, afin d'offrir au lecteur la réunion la plus complète des pièces imprimées depuis et y compris les lois des 7 janvier et 25 mai 1791 jusqu'à ce jour sur les droits des inventeurs, et qui sont parvenues à notre connoissance. »

Pour une description plus complète de l'ensemble de la collection (plus de 300 tomes publiées entre 1811 et 1902), voir Gérard Emptoz et Valérie Marchal, *Aux sources de la propriété industrielle. Guide des archives de l'INPI*, Paris, Institut national de la propriété industrielle, 2002, p. 84-87.

*Bulletin de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale* [BnF R-4627]

À partir de 1812, le Bulletin publie annuellement la liste des brevets délivrés. Voir références à « BREVETS D'INVENTION (délivrance des) » dans : Ch. Daclin, *Table générale analytique et raisonnée des matières contenues dans les trente-six premières années du Bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, comprenant les noms des auteurs mentionnés dans l'ouvrage, et suivie de la table méthodique des planches*, Paris, Madame Huzard, MDCCCXXXVIII [BnF R-4627].

« Instruction sur la Législation relative aux Brevets d'invention », *Bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale*, n° CXIV, décembre 1813, p. 269-274 [BnF R-4627].

Copie de l'Instruction « publiée par ordre de S. Ex. Monseigneur le Comte de Sussy, Ministre des Manufactures et du Commerce ».

Anthelme Costaz, *Lois et instructions ministérielles sur les manufactures, les ateliers, les ouvriers et la propriété des auteurs de découvertes dans les arts ; (brevets d'invention), le tout précédé d'un mémoire sur les moyens qui ont amené le grand essor pris par l'industrie française depuis 1793, jusqu'en 1815*, Paris, Firmin Didot, 1819 [BnF 8-F-3750].

De l'avant-propos : « Le Moniteur a été, il y a quelques années, rempli de notices sur les différentes branches de l'industrie nationale, et l'on y trouve divers renseignements dont j'ai profité dans la rédaction du Mémoire. Le Bulletin de la Société d'encouragement m'a été aussi utile, de sorte qu'excepté les faits que je dois à l'administration et à mes relations avec les artistes et les manufacturiers, la plupart des autres se trouvent déjà imprimés. Comme ils sont épars dans les vastes collections du Moniteur et du Bulletin de la Société d'encouragement, et dans d'autres ouvrages, il devenait difficile d'avoir une opinion fixe sur leur ensemble. Mon Mémoire, en réunissant ces faits et ceux qui sont à ma connaissance particulière, sera peut-être jugé par le public mériter quelque intérêt. »

Blanc-St-Bonnet, *Code des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation*, Paris Audin, octobre 1823 [BnF MFICHE F-29564].

De l'Avertissement : « Dans le système de notre législation générale, toutes les parties qui la composent ont leur code ou leurs traités particuliers. On cherche vainement dans cette collection le Code des Brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation. Cependant, la nécessité d'un ouvrage sur cette matière, se fait sentir davantage si l'on considère que les arts et l'industrie en France exercent une grande influence sur la prospérité nationale, sur le bien-être général, sur le commerce intérieur et extérieur. »

Etat de la bibliographie sur les brevets (dans l'Avertissement). Législations française et anglaise. L'ouvrage se termine « par un tableau général des Brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation expirés et non expirés, contenant tous les noms par ordre alphabétique, depuis 1791 jusques en 1823 » (sous forme de références courtes : « NIEPCE frères. Paris. Inv.\* Machine appelée pyréolophore. »).

Augustin-Charles Renouard, *Traité des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation*, Paris, Antoine-Augustin Renouard, 1825 [BnF F-43215].

État de l'art : « Je ne connais aucun traité de législation et de jurisprudence sur cette matière, ni sur celles avec lesquelles elle présente des analogies, si ce n'est un ouvrage publié à Londres, en 1823, par Richard Godson, et ayant pour titre : *Traité pratique sur la loi des patentes pour inventions, et de la propriété littéraire ; procédé d'une introduction sur les monopoles*. [...] On a publié, en France, trois recueils sur les brevets d'invention. M. Molard, en 1811, dans le premier volume de la *Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée*, a rassemblé, le premier, d'assez nombreux matériaux sur cette partie de la législation. M. Blanc-Saint-Bonnet y a joint diverses autres pièces, et a réuni le tout dans un volume imprimé en 1823, sous le titre de *Code des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation*. Enfin M. Théodore Regnault a donné, en 1825, un recueil composé des mêmes élémens que les deux précédens, avec quelques additions, dont les principales contiennent un compte fort étendu de plusieurs procès jugés récemment. Ce recueil a pour titre : *De la Législation et de la Jurisprudence, concernant les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dédié aux artistes inventeurs*. M. Dalloz, dans le second volume de sa *Jurisprudence générale du royaume*, a réuni, sous le mot *Brevets d'invention*, les arrêts rendus, sur cette matière, par la Cour de cassation, jusqu'à la fin de 1824 : ils sont au nombre de douze ; je les ai tous indiqués dans le cours de ce traité. » (p. x-xii)

Objectifs de l'ouvrage : « J'ai cherché d'abord à reconnaître les droits qui appartiennent tant aux inventeurs qu'à la société ; à en déterminer la nature, et à montrer comment ils se combinent et se concilient. J'ai ensuite jeté un coup-d'oeil sur l'histoire de notre législation, et sur les obstacles apportés à l'exercice des droits des inventeurs et de la société, antérieurement aux lois qui nous régissent aujourd'hui. Entrant dans l'examen détaillé de notre législation actuelle sur les brevets d'invention, d'importation et de perfectionnement, j'ai fait connaître les objets dont elle s'occupe, les formalités qu'elle prescrit, en m'attachant surtout à faire avec exactitude la part de la société et la part des inventeurs. » (p. 9-10)

Théodore Regnault, *De la législation et de la jurisprudence concernant les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation*, Paris, chez l'auteur, 1825 [BnF F-43159].

L'auteur écrit : « un ouvrage anglais me donna l'idée d'en faire paraître un dans le même genre. Cet ouvrage est un recueil des lois anglaises sur les patentes accordées pour découvertes et inventions, et des jugemens les plus importants rendus en Angleterre dans des procès sur cette matière » (p. xi). Il propose son propre « recueil » pour la France.

Sur le contenu de son propre ouvrage : « Quant à l'ordre que je devais suivre, je pensai qu'il serait bien de faire d'abord connaître toutes les dispositions légales ou administratives sur les brevets. En conséquence, je divisai l'ouvrage en deux parties. Dans la première, intitulée *De la législation concernant les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation*, je réunis toutes les lois, les rapports, décisions, règlements, et les formalités à remplir par les personnes qui désirent obtenir des brevets. Dans la seconde, ayant pour titre, *De la Jurisprudence concernant les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation*, je présentai tous les arrêts rendus par la cour de cassation, et ensuite un exposé très fidèle des procès que j'avais recueillis [...] » (p. xii). « Cet ouvrage n'est qu'un recueil » (p. xiv).

J.-R. Armonville, *Instruction à l'usage des personnes qui possèdent ou qui veulent obtenir, en France, des brevets pour les découvertes industrielles*, Paris, Madame Huzard, janvier 1826 ; nouvelle édition octobre 1831 [BnF VP-5145].

L'auteur est « Secrétaire du Conservatoire royal des Arts et Métiers, membre de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, Auteur de la *Clef de l'Industrie*. » Présentation de la législation française, avec lois et exposés pratiques.

L'édition de 1831 précise dans l'Avertissement en fin de volume : « L'auteur de cette instruction prévient le public qu'en s'adressant lui, soit au Conservatoire royal des Arts et Métiers, soit à son domicile, rue Richelieu, n. 104, on pourra :

- « 1°. Se procurer les adresses de toutes les personnes brevetées d'invention et celles des principaux constructeurs de machines, appareils, instrumens, etc. ;
- « 2°. Obtenir des indications sûres pour rechercher, se procurer et consulter ce qui a été écrit sur tout objet qui se rattache d'une manière quelconque aux manufactures, à l'agriculture, à l'économie domestique, et en général à toutes les branches d'industrie ;
- « 3°. Faire dresser toutes les pièces nécessaires pour obtenir des brevets d'invention et faire remplir toutes les formalités exigées pour se procurer ces titres de propriétés, sans que ceux qui les sollicitent aient aucune démarche à faire, quand même ils seraient étrangers, et même sans qu'ils soient obligés de se déplacer, qu'ils soient ou non habitans de la capitale. »

*Catalogue des spécifications de tous les principes, moyens et procédés pour lesquels il a été pris des brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1791, époque de la mise à exécution des lois des 7 janvier et 25 mai précédens, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1825*, Paris, Imprimerie Anthelme Boucher, 1826 [INPI].

Liste des brevets classée thématiquement. Index des déposants.

A. Cochard, *Instruction théorique et pratique sur les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, par le chef du bureau des manufactures au ministère du commerce*, Paris, Bachelier, 1829 [BnF V-42243, non consulté].

Charles Sallandrouze de Lamornaix, *Considérations sur la législation des brevets d'invention*, Paris, Crapelet, 1829 [BnF F-44184].

L'auteur est « propriétaire de la manufacture royale d'Aubusson, membre de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale ».

L'introduction situe le brevet historiquement. « Le tableau qui suit offre le résumé comparatif de la législation sur les brevets d'invention en France, en Angleterre, aux Etats-Unis et en Espagne. Ce tableau m'a paru utile pour établir d'une manière précise l'espèce des principes qui garantissent en Europe et en Amérique la propriété des découvertes industrielles, et j'ai pensé qu'on me saurait gré de le présenter ici, pour donner l'intelligence complète de la matière, et faire apprécier les motifs des modifications qui m'ont paru nécessaires pour mettre la législation française en harmonie avec les nouveaux besoins et les progrès toujours croissans de notre industrie » (p. 13). Suivi d'un « Rapport présenté à la commission d'Aubusson, en réponse aux questions adressées par le Ministre du commerce et des manufactures, pour la révision des lois sur les brevets d'invention, par Charles Sallandrouze de Lamornaix, rapporteur ».

Henry George, *Table des comptes rendus des travaux de l'Académie de Mâcon (1805-1850)*, Paris, J. Dumoulin, 1914 [BnF MFICHE 4-Z-2174].

Henry George indique dans sa *Table des comptes rendus des travaux de l'Académie de Mâcon (1805-1850)* (Paris, J. Dumoulin, 1914) le suivant au sujet des brevets d'invention :  
« BREVETS D'INVENTION. — Le préfet de Saône-et-Loire consulte la Société d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres de Mâcon au sujet des « moyens propres à améliorer la législation sur les brevets d'invention ». (Procès-verbal de la séance du 30 avril 1829.) — Examen de cette question dans les séances des 29 mai et 11 juin 1829 ». Renvoi vers les comptes-rendus imprimés, année 1829, p. 123-126 (non consultés ; voir explication de la nature des comptes-rendus imprimés et manuscrits p. v-vi).

Brevets d'invention en France, 1829-1908 , Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, III-3.91(7).

Boîte d'archives ; contient notamment des documents de 1829 concernant une révision sur la loi des brevets (Ministère du commerce et des manufactures, *Questions pour la révision des lois sur les brevets d'invention*, Paris, Imprimerie royale, février 1829 ; « Brevets d'invention. Rapport à la Chambre du 22 Juillet 1829 » ; *Aperçu sur les législations relatives aux inventions industrielles, tant en Europe qu'aux Etats-Unis d'Amérique*, Paris, Imprimerie de Gaultier-Languionie, s.d. ; Desrousseaux (secrétaire de la chambre de commerce de Lille), *Extrait de la délibération de la Chambre de commerce de Lille*, en date du 31 juillet 1829, Paris, Imprimerie de Gaultier-Languionie, s.d.)

*Description des machines et procédés consignés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation dont la durée est expirée, ou la déchéance prononcée. Table des quarante premiers volumes*, Paris, Madame Vve Bouchard-Huzard, 1843 [INPI].

Liste des brevets classée thématiquement. Index des déposants. Les quarante volumes indexés dans cette table portent sur les années 1791 à 1836 (mais seulement sur les brevets *déchus* à la date de publication).